



Association Soutiens en Urgence à la vie de l'hôpital du Bassin de RUFFEC
BP 19
16700 RUFFEC

E.mail : assdef_hospitalruffec@yahoo.fr Siret : 528 995 913 00019 APE 9499Z
Membre de la Coordination Nationale. Association agréée par le ministère de la santé,
arrêté du 14/08/2008 Siret : 503 711 988 00025

Le 15 Septembre 2015

ALERTE...MENACES sur les URGENCES

Au cours de l'été vous avez tous suivi la fermeture « temporaire » du service d'Urgences de Valognes (Normandie) ainsi que la fermeture de nuit « plus durable » de Firmini (Haute Loire), de St Vallier (Drôme) ...etc... et combien d'autre qui n'ont pas fait la UNE de la presse.

Vous avez aussi entendu parler du Rapport Grall remis au ministère de la Santé en Juillet. Dans le cadre des Groupements Hospitaliers de Territoire de la future Loi de Santé Touraine, ce rapport préconise la fermeture des services d'Urgences de proximité ayant moins de 10000 passages par an pour les transformer en « Centres de Soins non programmés ».

Le service d'Urgences de Ruffec accueille à ce jour de l'ordre de 9000 passages par an... la suite n'est pas difficile à deviner.

L'histoire se répète, avec les mêmes méthodes, le même cynisme, le même mépris des personnes et des professionnels de santé.

Le critère servant d'argument et de prétexte est le même : le niveau d'activité est inférieur à un seuil fixé arbitrairement pour atteindre les cibles préalablement définies par le ministère ; 300 accouchements par an pour les maternités, 1000 actes par an et par praticien en chirurgie, et aujourd'hui 10000 passages par an pour un service d'Urgences.

Le but poursuivi est le même : faire entrer dans l'inconscient collectif l'idée que ces structures présentent une tare majeure qui n'a d'autre issue que leurs fermetures.

Ce qui n'est pas dit ouvertement mais bien évoqué dans le rapport:

le remplacement d'un service d'Urgences par un Centre de Soins non programmés

→ fait disparaître l'obligation de disposer de médecins Urgentistes car les permanences seraient tenues par des médecins généralistes formés à l'aide médicale d'urgence pour devenir correspondant SAMU et peut être un hélicoptère en prime ... Monsieur Le Président Hollande, son gouvernement et ses soutiens l'ont promis pour lutter contre les déserts médicaux ... (encore faudrait il qu'il y en ait de disponible!!! des médecins généralistes bien sûr).

→ annule la contrainte d'ouverture 24h/24 – 7j/7 (en clair fermeture de nuit).

50 kms(pour les plus chanceux)avant d'atteindre un service d'Urgences si Ruffec disparaissait serait une véritable mise en danger de la population du bassin de vie.

Faites circuler l'information autour de vous. Des actions vous seront proposées prochainement.

Le collectif de travail

